



COMMISSION REGIONALE HOCKEY SUBAQUATIQUE

Compte-rendu de la réunion du 17/09/2020

Présents :

Pascal Blanc (Président)	HSCL Lagny
Gilbert Ciulla	HSCL Lagny (3 voix)
Guillaume Laurency	Squale Neuilly
Johan Manier	HC Chelles
Eric Bonhomme	CHSPC Pontoise (3 voix)
Frantz Klein	Squale Neuilly (3 Voix)
Ludovic Carranza	HC Chelles (1 voix)
Alexandre Ginet	Squale Neuilly

La réunion se déroulant dans les locaux de More Sport, en raison de l'excentration géographique, une visio par zoom a été mise en place.

Présents à distance :

Nathalie Mathieu	Sub Galatée Le Chesnay
Julie Vincent	HSCL Lagny
Guillaume Arthus	OVM Saint Maur
Guillaume Hemmer	Diderot XII Paris

Excusés :

Dominique Ruaux	CMA Aubervilliers
Gérard Leleu	ASP Asnières
Michel Leleu	ASP Asnières
David Régnier	Garges

Ordre du jour

- 1. Approbation du CR de la réunion du 11 juin 2020**
- 2. Approbation du CR de l'AG du 11 juin 2020**
- 3. Point sur le calendrier 2020-2021**
- 4. Point sur le fonctionnement de la Commission**
- 5. Questions diverses**

Rappel

Le président sortant se représente. Il explique les raisons de ce changement dans une lettre diffusée en même temps que les deux derniers comptes-rendus.

1. Approbation du CR de la réunion du 11 septembre 2020 et AG.

Le CR est approuvé à l'unanimité.

2. Point sur calendrier 2020-2021

Le calendrier prévisionnel mis à jour est en ligne sur le site :

<https://www.crhs-idf-ffessm.fr/index.php/competition>

Nous sommes en attente des réponses des piscines

Le Championnat de France 1ère manche a été déplacé au 13 décembre 2020. C'est la DAM et la DBM prévue initialement à cette date qui a été positionnée sur la date d'origine de Manche 1.

Il manque des piscines :

DAM et DBM 1ère journée

Actuellement, Saint Maur n'aura pas de créneaux, les créneaux publics seront certainement étendus.

Neuilly peut avoir la piscine les Dimanche après-midi et la piscine de Gagny le Samedi soir.

Clamart a la piscine le 22/11 (DAM), ils peuvent ajouter un terrain mais pas d'échauffement dans l'eau (+DBM) ? Cette solution semble la meilleure vu la difficulté à trouver des bassins et dans le contexte actuel, il est d'appliquer l'adage « un tient vaut mieux que 2 tu l'auras »

Actuellement Chelles n'a pas sa piscine extérieure en raison de travaux. Le bassin intérieur est difficilement exploitable en raison d'une réfection du fond avec des bandes de natation en peinture sablée.

Garges pense récupérer son bassin fin janvier. Ils ne pourront pas organiser de journée cette année. Mais David Régnier a fait la demande à la piscine de Sarcelles pour les finales DAM et DBM

Les AG Fédérales :

A l'origine la FFESSM nationale avait prévu 2 AG, en Mars puis Décembre(élective).
Finalement les dates seront celle-ci.

L'AG de Mars aura lieu les 3 et 4 Octobre,

L'AG élective sera décalée 27 et 28 Mars 2021

Le site internet de la Fédération Nationale est une catastrophe financière.

Le président de la CRHS IDF ne sera pas présent à l'AG d'Octobre. Potentiellement en visio le samedi matin.

Entraînements régionaux : pas encore de dates.

Le HSC Lagny organisera le Championnat de France Benjamins Cadets à Pâques (Samedi et Dimanche)

3. Fonctionnement de la commission.

Les inscriptions aux Championnat Régionaux DAF, DAM et DBM doivent parvenir aux Responsables de division avant le mardi 6 octobre.

Nous sommes à la recherche :

- **D'un responsable DCM.**
- **Responsable Achat de coupes & médailles :**
- **Il manque un Responsable de l'Arbitrage (coordination des formations, lien avec le cna)**
- **Présidence**

Le président souhaite trouver le postulant en cours de mandat pour tuilage

4. COVID et compétition

Retour d'expérience suite au tournoi de La Rochelle :

Un cas a été détecté le lendemain. L'ARS a jugé qu'il n'y avait pas de risque de contamination en raison du milieu (eau chlorée) et l'application du protocole. (masques et distanciation). CQFD

Protocole COVID IDF :

Chaque organisateur de compétition doit envoyer deux semaines avant au Président et vice-président le protocole propre à la piscine qui accueille la compétition, pour informer les compétiteurs.

Le responsable de la journée est responsable de l'application du protocole, les responsables d'équipes le sont aussi pour leurs équipes.

En cas de manquement au protocole les équipes pourront être sanctionnées, le commissaire peut exclure une équipe de la compétition.

Quand on est en équipe et qu'on ne joue pas on a le masque. On peut retirer le masque pour manger en respectant une distance avec les équipiers.

Les échauffements à sec se font avec le masque (ou bien pas d'échauffement à sec).

Les échauffements en extérieur avec distanciation peuvent se faire sans masque lorsqu'il n'y a pas d'arrêter d'obligation du port du masque à l'extérieur.

Pas de surenchère sur le protocole de la ville.

La table de marque sera reculée et éloignée du bassin pour éviter les crachés de tubas.

L'arbitre devra être vigilant pour parler aux joueurs, retirer le tuba mais rester à distance, bien le remettre dès qu'il a fini de parler.

Quelqu'un déclaré positif après une compétition devra alerter dès que possible le responsable de division. Les organisateurs devront avoir les noms des présents. Spectateurs interdits.

En cas d'absence d'un club pour maladie Covid des joueurs, la CRHS statuera. (rejouer le match ?)

5. Questions diverses

Les QS sport ne sont valables que si on peut présenter la continuité des QS sport précédents et le certificat d'origine. S'il y a un trou, il faut un certificat de moins d'un an à la date de la prise de la licence.

Il faut donc présenter au contrôle de licence de chaque compétition, les licences provisoires des années concernées, les QS Sport concernant ces saisons ainsi que le certificat médical en cours de validité.

Fin de la réunion à 22h00

PROCHAINE RÉUNION

Mercredi 7 octobre 2020

60 rue de Romainville

75019 Paris

20h00

Ordre du jour de la prochaine réunion CRHS

- **Approbation des CR de la réunion du 17 septembre 2020**
- **Point sur le calendrier 2020-2021**
- **Tirage au sort des Poules DAM, DBM, DAF**
- **Salon de la Plongée**
- **Point sur le fonctionnement de la Commission**
- **Point AG nationale du 2 octobre**
- **Questions diverses**